



Les Brèves du Verdus

Elections législatives : propagande électorale



Information concernant l'envoi des documents électoraux - Propagande électorale à l'occasion du 1er tour des élections législatives

Le bureau des élections de la préfecture de l'Hérault nous informe que des erreurs ont été commises dans l'envoi de la propagande électorale au domicile de certains électeurs.

Il se peut que certains électeurs n'aient pas reçu les documents des candidats de leur circonscription.

Afin d'éviter toute confusion et le risque de nullité de votre bulletin de vote le jour du scrutin, nous vous invitons à ne pas utiliser les bulletins de vote reçus à votre domicile pour voter mais ceux mis à votre disposition dans les bureaux de vote.

Les professions de foi des candidats qui les ont fournies en format dématérialisé sont consultables sur le lien suivant :

<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/elections-legislatives-2024/candidats.html?circo=3404&departement=34&tour=1>

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

